

MODULE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE (6 h hebdomadaires) EN CLASSE DE 3^{ème}

A quelles questions cette fiche peut-elle vous permettre de répondre ?

- Quelles sont les caractéristiques du module de découverte professionnelle de 6 h en 3^{ème} de collège ?
- Quelles activités peut-on envisager ? Au service de quelles compétences pour les élèves ?

CARACTERISTIQUES GENERALES

- ☞ Le module de découverte professionnelle de 6 heures entre en vigueur à la rentrée de septembre 2005.
- ☞ Il est proposé à **des élèves volontaires**.
- ☞ Il a pour but :
 - d'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social ;
 - de les aider à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique ;
 - de leur permettre d'appréhender la réalité des métiers et des formations professionnelles et de leur donner le goût d'entreprendre.
 - de leur permettre de **construire des apprentissages à partir de situations concrètes**, en prenant appui sur **une pédagogie de projet** et sur des réalisations.
- ☞ Il est pris en charge par **une équipe pluridisciplinaire**.
- ☞ Les classes de 3ème proposant ce module sont, le plus souvent, implantées dans les lycées professionnels.

OBJECTIFS ET DEMARCHES PEDAGOGIQUES :

- ☞ La découverte professionnelle s'appuie sur la **mise en place de situations d'apprentissage au plus près des aspirations des élèves**.
- ☞ Elle se fonde sur **un contact direct avec le monde professionnel**.
- ☞ Elle propose l'organisation d'activités combinant l'acquisition des compétences et des connaissances visées, et la rencontre de **deux champs professionnels du domaine du tertiaire et de l'industriel**.
- ☞ Le module « 6 heures » se fonde sur **une approche individualisée**, permettant de :
 - **partir des besoins des élèves** : bilans personnels réguliers afin de :
 - faire prendre conscience de ces besoins,
 - mettre en évidence les **acquis sur lesquels il est possible de s'appuyer pour progresser**,
 - de faire le lien avec le projet personnel.
 - favoriser l'envie d'apprendre par des **activités de réalisation et d'immersion en lien avec le monde professionnel** ;
 - accompagner les élèves dans la construction de leur projet d'orientation ;

- articuler la grande majorité des séances autour des réalisations liées à la découverte professionnelle ;
- **diversifier les lieux de formation :**
 - lycée professionnel,
 - lycée d'enseignement général et technologique,
 - milieu professionnel.

TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES :

- ☞ Réalisations dans au moins 2 champs professionnels, du domaine tertiaire et industriel :
 - participation en lycée professionnel et /ou en entreprise à la production d'un bien ou d'un service dans des situations authentiques ;
 - simulation de création ou de fonctionnement d'une entreprise ;
- ☞ Activités de construction d'une orientation :
 - identification des points forts, des centres d'intérêt et des aspirations des élèves ;
 - exploitation d'un centre documentaire (consultation de fiches formations/métiers, visites de sites dédiés à l'orientation et à la formation) ;
 - stages de visites en entreprise.
- ☞ Activités de découverte :
 - visites ou stages dans différents types d'organisations : entreprises publiques et privées, administrations, associations, ... ;
 - visites ou stages dans des sections technologiques de lycées, dans des lycées professionnels ;
 - échanges avec des professionnels ou des élèves en formation professionnelle ;
 - utilisation de documents ou d'informations issus des médias sur les métiers et secteurs professionnels et sur les formations professionnelles.
- ☞ Activités de mise en commun et de synthèse :
 - élaboration de dossiers,
 - comptes-rendus d'expériences, présentation de réalisations.

CAPACITES, COMPETENCES ET CONNAISSANCES VISEES :

- ☞ Capacités et compétences transversales :
 - informer, analyser ;
 - communiquer, organiser, décider :
 - savoir se présenter,
 - réaliser un compte rendu ;
 - réaliser, contrôler (utiliser les réseaux informatiques ...).
- ☞ Capacités et compétences spécifiques :
 - Découvrir et explorer des activités professionnelles :
 - distinguer des secteurs d'activité,
 - repérer les conditions d'accès à l'emploi,
 - identifier les tâches et activités constitutives d'un métier observé,
 - décrire l'environnement d'un métier.
 - Découvrir des organisations :
 - repérer des entreprises locales et indiquer leurs caractéristiques,
 - analyser quelques données majeures de l'économie, en particulier celles liées à l'environnement local.
 - Découvrir des lieux et des modalités de formation :
 - identifier des lieux et des voies de formation ;
 - identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications ;
 - repérer les principaux organismes liés aux métiers, aux formations et à l'emploi.
 - Participer à la réalisation de biens de service, en lycée professionnel ou en entreprise.

ACCOMPAGNEMENT ET EVALUATION DES ELEVES :

- ☞ Les équipes pédagogiques mettent en place **un livret individuel de suivi** destiné à faire le lien entre les différents acteurs de la formation et à accompagner l'élève dans son projet d'orientation.
- ☞ Une évaluation sous forme de contrôle continu est réalisée. Ses résultats seront pris en compte pour le diplôme national du brevet.
- ☞ Des moments d'évaluation tout au long de la formation permettent d'apprécier le degré d'acquisition par les élèves des compétences et des connaissances visées.
- ☞ L'évaluation tiendra également compte de l'assiduité, la curiosité, l'initiative, l'implication, le degré d'autonomie et la capacité de travailler en équipe dont l'élève aura fait preuve.

INSTRUCTIONS OFFICIELLES :

- ☞ BO n°11 du 17/03/05.

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES :

- ☞ « **Module de Découverte Professionnelle classe de 3^{ème} (6 h hebdomadaires)** » : **document d'accompagnement** publié le 26 mai 2005 par la Direction de l'Enseignement Scolaire, consultable et téléchargeable sur le site pédagogique du Ministère de l'Education Nationale, Eduscol :
<http://eduscol.education.fr/>

CONTACTS :

- ☞ Pour tout renseignement :

Direction de l'Enseignement Catholique du Finistère
2 rue César Franck – 29196 QUIMPER Cedex
M. Patrick LAMOUR, Responsable du Service Pédagogie-Formation 2nd Degré
Tél. 02 98 64 16 04 ou 02 98 64 16 00